

SMICTOM

prevention@smictom-plainedijonnaise.fr / 06.23.53.30.22

7 GESTES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

1

Je mets un autocollant *Stop Pub*



Pour vous procurer l'autocollant adressez-vous à la Mairie ou au SMICTOM. Vous recevrez toujours l'information des collectivités. **40kg de papier /an ne seront pas jetés !**

2

Je composte mes bio-déchets



Dans un jardin vous pouvez composter en tas, fabriquer un composteur avec des palettes de récupération, acheter un composteur auprès du SMICTOM (15€, bois ou plastique, fournis avec un bio sceau). **Vous réduirez de +30% le volume de votre poubelle grenat !**



QUE METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR ?

Épluchures, restes de fruits, de légumes, fleurs, plantes d'intérieur, tonte de gazon (petite quantité), restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz, légumes et pain), feuilles mortes, broyat de branches, petits branchages, paille, écorces, coquilles d'œufs, boîtes à œufs, cartons non imprimés, boîtes de fromage en bois, filtres et marc de café, de thé et infusettes, papier absorbant, ...

3

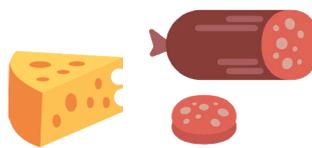
Je bois de l'eau du robinet



Préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille, vous alliez écologie à économie. L'eau du robinet n'est ni emballée, ni transportée et **coûte de 200 à 300 fois moins cher**. Si le goût de l'eau du robinet vous dérange, disposez votre bouteille à température ambiante ou dans votre réfrigérateur, quelques heures suffisent à faire disparaître le goût de chlore.

4

J'achète à la coupe



Achetez vos produits à la coupe ou au détail : charcuteries, fruits, légumes, céréales, vis, clous en vrac peuvent être achetés sans emballages superflus. Ils sont moins coûteux, de meilleure qualité et produisent moins de déchets : **2 kg en moins /personne /par an**.

5

J'achète des éco-recharges



L'éco-recharge est souvent moins chère en magasin et existe pour divers produits : café, lessives, savon, etc. Elle contient **50 à 70% d'emballages en moins par rapport aux produits classiques**. Cela réduit l'utilisation de ressources naturelles nécessaires à la fabrication des emballages.

6

Je donne mes livres



Comme les jouets, les livres peuvent être donnés à des associations qui les redistribuent aux personnes qui en ont besoin. Les vide-greniers, dépôts-ventes ou autres brocantes sont aussi un moyen de transmettre à d'autres ces objets.

7

Je répare pour une 2^{ème} vie



Souvent moins cher que l'achat d'un appareil neuf, la réparation permet d'allonger la durée de vie de vos équipements (électroménagers, vélos, etc.) : **jusqu'à 20 kg de déchets en moins / an**. Des artisans peuvent vous aider. Lorsqu'un équipement est définitivement HS, pensez à la collecte des déchets d'équipements électroniques dans les déchetteries ou dans les magasins. Les composants de chaque appareil bénéficieront d'un recyclage.